

Haute trahison : Dominique Voynet devrait être en prison, elle est candidate

écrit par Pierre Cassen | 24 juin 2024





Que dire de la candidature de Dominique Voynet, dans un contexte où la filière nucléaire française a été sabotée littéralement par l'ensemble de la classe politique française, sous la pression des Verts et des Allemands.

<https://www.francebleu.fr/infos/elections/legislatives-dominique-voynet-candidate-du-front-populaire-dans-la-2eme-circonscription-du-doubs-7126332>

Il se trouve que Dominique Voynet, dans une vidéo, a avoué avoir délibérément trahi la France, et violé le mandat pour lequel le gouvernement Jospin l'avait envoyée à Bruxelles.

Au nom de tous les Français victimes des hausses scandaleuses d'électricité, au nom de tous les entrepreneurs victimes de cette explosion des prix qui les a obligés à fermer leur entreprise et à mettre des milliers de Français au chômage, Dominique Voynet aurait dû être arrêtée sur le champ, dès que cette vidéo a été diffusée, et jetée au cachot.

Mais en France, on peut trahir le pays et postuler au poste de député. Et encore pire, se présenter avec un programme qui envisage d'éradiquer le nucléaire, pour obliger les Français à faire des économies pour sauver la planète !

<https://x.com/i/status/1600198888245587969>

